



Ordonnance de télécom CRTC 2017-178

Version PDF

Référence : 2017-157

Ottawa, le 31 mai 2017

Norouestel Inc. – Approbation définitive de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Norouestel Inc.	AMT 989 Tarif des services spéciaux – Mise à niveau, exploitation et entretien d'installations à micro-ondes	25 avril 2017	1 juillet 2017
Norouestel Inc.	AMT 990 Tarif général – Interruption de service durant les vacances	25 avril 2017	16 mai 2017

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.
3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire générale